



ENV/DEV/SIDS/3  
11 janvier 2005

**DES EXPERTS REVENDIQUENT UN TRAITEMENT SPÉCIAL COMME SOLUTION INDISPENSABLE A LA VIABILITÉ ÉCONOMIQUE DES PETITS ETATS INSULAIRES**

**De nombreuses interventions soulignent pour la première fois le rôle décisif de la culture dans le développement durable des PEID**

La deuxième journée de la Réunion internationale chargée d'examiner l'application du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (PEID) a été l'occasion d'entendre plusieurs ministres, des experts et représentants d'institutions régionales et d'organismes des Nations Unies, ainsi que de nombreuses délégations, débattre respectivement du rôle du commerce dans le développement, de celui de la culture, mais aussi des défis sociaux qui se présentent à ces économies dans le cadre de trois réunions-débat. L'ensemble des PEID intervenus aujourd'hui ont souhaité un traitement spécial pour compenser la réduction des mesures de préférence commerciale dont ces pays sont tributaires.

La première réunion-débat portant sur les difficultés particulières aux PEID dans le domaine du commerce et du développement économique\*, présidée par le Ministre des affaires étrangères mauricien et animée par un représentant de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), a permis d'entendre des appels à la communauté internationale pour renforcer la base économique des PEID en soutenant leurs efforts de diversification et d'adaptation aux réalités du commerce international. Les intervenants ont souhaité l'adoption de mesures compensatoires qui contribueraient à l'édification d'un système commercial multilatéral équitable et un traitement spécial et différencié qu'ils ont défini comme le seul moyen d'assurer la viabilité économique des PEID. Les accords commerciaux ne sont pas suffisants, a-t-il également été entendu, si l'on ne fournit pas aux PEID les moyens humains et techniques d'améliorer leurs infrastructures de production et de diversification.

Rappelant que le paragraphe 35 de la Déclaration de la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du Commerce(OMC), tenue à Doha en 2001, souligne la nécessité d'examiner les difficultés particulières des petites économies, le Conseiller pour les questions commerciales de la Mission mauricienne auprès de l'OMC, a regretté que 10 ans après le Programme d'action de la Barbade et les accords de Marrakech portant création de l'OMC, les économies des PEID n'étaient toujours pas intégrées à l'économie mondiale. Si l'Ambassadeur de Sainte-Lucie auprès du Communauté des Caraïbes(CARICOM) a dénoncé le syndrome de la solution unique qui frappe l'OMC, le représentant de l'Union européenne a pour sa part estimé que des exceptions étaient possibles, mais pas indispensables, tant que l'objectif ultime restait l'intégration complète au sein du système commercial international.

S'agissant du rôle de la culture dans le développement durable des PEID\*\* qui figurait à l'ordre du jour de la deuxième réunion-débat présidée par le Ministre de l'environnement de l'Indonésie et animée par le Gouverneur général de Sainte-Lucie, des débats ont donné l'occasion de souligner que la survie des PEID dépendait autant du potentiel économique de leur patrimoine culturel,

(à suivre)

d'aucuns soulignant la valeur économique et sociale des manifestations et expressions culturelles. Dans ce contexte, le représentant du Fonds mauricien du patrimoine culturel s'est félicité que la culture, mentionnée très succinctement au chapitre tourisme du programme d'action de 1994, figurait aujourd'hui comme un pilier du développement durable des PEID.

Si la représentante du ministère de la culture de Fidji a souligné la nécessité de préserver les langues vernaculaires en rappelant que la spécificité culturelle était un moyen de promouvoir le tourisme, le Directeur du Centre culturel de Vanuatu a estimé indispensable de briser le mur qui sépare les communautés et l'école, afin que cette dernière n'alimente plus l'uniformité culturelle. Il a défini la culture comme le fondement politique, économique et social de notre société, en estimant que le développement ne serait durable qu'en s'appuyant sur une appropriation par tous des valeurs culturelles des PEID. Illustrant le potentiel économique des spécificités culturelles, le représentant de l'Université des Antilles a indiqué que le carnaval de Tobago recueillait en deux semaines l'équivalent de 12% des revenus touristiques de l'île. Enfin, si le Directeur de la Culture de la Jamaïque a souligné la nécessité pour l'homme d'être en phase avec son environnement pour pouvoir contribuer à son développement, le représentant de la France a insisté qu'il ne saurait y avoir de développement culturel sans développement économique et social, en réaffirmant la détermination de son pays à parvenir à l'adoption d'une convention internationale sur la diversité culturelle.

Enfin, la troisième Réunion-débat consacrée aux tendances et aux défis sociaux nouveaux du développement viable des petits États insulaires en développement\*\*\*, présidée par le Premier ministre de Saint-Kitts-et-Nevis et animée par la Directrice par l'Organisation des Caraïbes orientales, a été l'occasion d'entendre des exposés sur les impacts du VIH/sida, de la chute des cours des produits de base, de l'urbanisation croissante, ou encore des nouveaux impératifs de sécurité dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, sur les recettes des PEID et leurs capacités d'investir dans les infrastructures sociales, notamment la santé et de l'éducation.

La Réunion internationale reprendra ses travaux demain mercredi 12 janvier à 10 heures pour aborder la Réunion-débat 5 intitulée : « Développer la capacité de résistance dans les PEID\*\*\*\* »

\* Voir document de travail A/CONF.207/CRP.2

\*\* Voir document de travail A/CONF.207/CRP.3

\*\*\* Voir document de travail A/CONF.207/CRP.4

\*\*\*\* Voir document d'information A/CONF.207/CRP.5

#### **Réunion-débat sur les «Difficultés particulières aux petits Etats insulaires en développement dans le domaine du commerce et du développement économique»**

Le Président de la réunion-débat, M. JAYEN CUTTAREE, Ministre des affaires étrangères et du commerce international de Maurice, a souligné que ce n'est qu'assez récemment qu'a été reconnue l'importance du commerce pour le développement. Rappelant que plusieurs pays à économie de petite taille ont été marginalisés du fait de la mondialisation, M. Cuttaree a estimé que, pour que ces pays participent à la mondialisation, il faut prendre en compte leur situation particulière, notamment s'agissant des petits Etats insulaires en développement. Pour ces pays à économie ouverte, le commerce est essentiel à leur développement. M. Cuttaree a souligné que les petits Etats insulaires en développement étaient confrontés à un déclin de leurs économies, et la situation s'aggraverait si rien n'est fait. Dans cette période de mondialisation et de

globalisation des marchés, le multilatéralisme est essentiel pour offrir une sécurité aux pays à économie de petite taille, et l'adoption de règles de commerce multilatéral qui tiennent compte de leur situation est à même de protéger les intérêts de tous.

Pour inverser la marginalisation de ces pays et rétablir un équilibre, il est important de renforcer la capacité de négociation, a poursuivi le ministre mauricien. La capacité de négociation doit être améliorée pour que les petits Etats insulaires en développement participent pleinement et défendent leurs intérêts dans le cadre des négociations commerciales internationales. Dans ce contexte, le renforcement des capacités doit être au cœur des efforts pour permettre aux petits Etats insulaires en développement de s'intégrer à l'économie mondiale. En particulier, leurs capacités commerciales doivent être renforcées, et il faut améliorer la productivité. M. Cuttaree a ajouté que le concept de traitement différentiel est inscrit dans les statuts de l'Organisation mondiale du commerce mais leur mise en oeuvre a été très lente.

Intervenant en tant que modérateur de cette première réunion-débat de la journée, M. HABIB OUANE, Directeur du Programme spécial pour les pays en développement les moins avancés, sans littoral ou insulaires, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), a indiqué que ces premières présentations seront l'occasion d'un aperçu général des difficultés des PEID dans le domaine du commerce et du développement, ainsi que d'une présentation des réponses institutionnelles en place ou à apporter au niveau du système commercial multilatéral, et des problèmes en suspens dans le domaine des négociations commerciales sur le cycle de Doha, plus précisément les questions agricoles.

M. ANTHONY SEVERIN, Ambassadeur de Sainte-Lucie auprès des CARICOM, a regretté que les PEID n'aient pas été appuyés par des mesures appropriées au niveau international. Il a souligné les inconvénients liés à la petite taille de ces pays, comme la dépendance de quelques produits de base et s'est inquiété du manque de compétitivité d'économies dépendant essentiellement de l'aide publique au développement (APD), de l'investissement étranger direct (IED), ou encore d'accords commerciaux préférentiels et du tourisme. Il a défini les éléments de cette dépendance comme autant d'obstacles au développement et à la diversification de l'économie des PEID et de freins aux changements environnementaux nécessaires à leur adaptation aux réalités du commerce international. Parmi les autres problèmes, il a souligné les obstacles structurels qui sont une menace à la capacité de ces pays de se joindre aux pays les plus développés. Il a aussi noté une faible dotation en ressources humaines qui empêchent les PEID de se diversifier. Les réalités des marchés font que ces pays sont dans une lutte continue pour financer leur diversification, alors qu'ils sont extrêmement fragiles et vulnérables aux fluctuations des marchés internationaux. En outre, demeure le problème du coût des transports qui rend les produits des PEID moins compétitifs, du fait de l'éloignement des marchés principaux. Face à ces problèmes, il a suggéré la mise en place de mécanismes de correction pour les pertes qu'occasionne l'érosion des préférences commerciales et une révision des critères d'octroi de ces accords qui tiennent compte de la dégradation de la situation commerciale de ces pays. Il a estimé urgent que la communauté internationale examine la possibilité de mesures compensatoires et traitements différentiels pour permettre aux PEID de faire face à la dégradation de leur situation commerciale.

M. MOHAMMED LATHEEF, Représentant permanent des Maldives auprès des Nations Unies, a soulevé la question de la vulnérabilité économique des petits Etats insulaires en développement et les graves difficultés que représentent pour ces pays la perte du traitement préférentiel, qui est une question de la

plus haute importance pour ces pays qui n'ont pas tous le statut de pays les moins avancés. Ainsi, l'un des critères retenus est le revenu par habitant: il est un fait que les revenus par habitant de plusieurs petits Etats insulaires en développement augmentent, notamment grâce au secteur du tourisme, a-t-il souligné.

Le Représentant permanent a souligné que son pays, les Maldives, est constitué de 200 îles éparpillées sur une large étendue, exposées aux moissons. L'un des principaux problèmes auxquels le pays est confronté concerne le transport entre les îles de l'archipel. Le tourisme a effectivement induit une augmentation du revenu par habitant, mais la qualité de vie reste insatisfaisante pour une partie importante de la population. L'index de vulnérabilité pour les Maldives est enviable par rapport à celui d'autres PMA, a-t-il souligné, et c'est ce qui a amené les Nations Unies à prendre en compte cet index. Toutefois, les Maldives ne pourront maintenir leur stabilité sans un soutien international, a précisé le représentant.

M. Latheef a aussi évoqué le «paradoxe des îles»: ces pays sont en effet perçus comme des pays à revenu élevé, alors qu'ils demeurent extrêmement vulnérables sur le plan social et incapables d'assurer un développement durable. Par ailleurs, ces pays sont confrontés à des chocs violents externes, sur lesquels ils n'ont pas prise. La résistance à long terme est importante pour ces pays, notamment par le biais du développement des capacités nationales, de la réduction des risques d'exposition aux risques naturels et du maintien de la viabilité économique. Une économie fondée sur le tourisme est très fragile, comme l'a montré la période après le 11 septembre 2001, a-t-il observé. Ainsi, les indicateurs fondés sur le revenu, le capital humain et la vulnérabilité économique peuvent être très trompeurs en raison notamment de l'absence de marché interne et des coûts connexes, en particulier en matière de transport. Il faut aussi confronter les problèmes de renforcement des capacités nationales provoqués par la faiblesse des structures de formation et d'éducation supérieure.

M. HANS-PETER WERNER, conseiller auprès de la Division du développement de l'Organisation mondiale du commerce, a souligné la complexité du débat concernant la place des petits Etats insulaires en développement dans le cadre des négociations menées au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En particulier, ce groupe n'est pas homogène, a-t-il indiqué. La question s'est posée de créer un groupe des petits Etats insulaires en développement au sein des structures de négociation de l'OMC, mais cette initiative n'a pas eu de suite, notamment pour éviter de créer un trop grand nombre de groupes de pays.

M. Werner a rappelé que l'OMC se penche sur la meilleure façon de faire participer les petits Etats insulaires en développement aux processus de décision. Il a souligné que les décisions prises au sein de l'OMC depuis la réunion de Doha dans le cadre des négociations sur l'accès aux marchés soulignent l'attachement accordé aux situations particulières des pays à petite économie, mais ne recommandent pas la création d'une sous-catégorie. Il y a donc encore beaucoup à faire à cet égard, a-t-il soutenu. La difficulté de parvenir à des solutions dans ce domaine au sein de l'OMC découle à son avis des disparités dans les problèmes rencontrés par les différents groupes de pays. L'OMC a été fondée pour favoriser le commerce de tous les pays, mais cela implique d'importantes ressources humaines pour participer pleinement et de façon informée aux négociations, a-t-il précisé. Or, selon lui, ces petits Etats insulaires en développement ne disposent pas des capacités suffisantes à cet égard, notamment pour obtenir un traitement différencié en matière commerciale.

M. SIVARAMEN PALATHAN, Conseiller pour les questions commerciales de la Mission mauricienne auprès de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) à Genève, a rappelé que les accords de Marrakech portant création de l'OMC intervenaient après l'adoption du Programme d'action de la Barbade en 1994. Il a précisé que l'ensemble des PEID avaient adhéré à l'OMC en raison des principes d'équité, de justice, de partage et prospérité avancé par l'organisation. Il a rappelé que le paragraphe 35 de la Déclaration de la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC tenue en novembre 2001 à Doha souligne la nécessité d'examiner les difficultés particulières des petites économies et de faire des recommandations susceptibles d'améliorer l'intégration des petites économies. Dix ans après le Programme d'action de la Barbade et la création de l'OMC, les économies des PEID ne sont toujours pas intégrées à l'économie mondiale, a-t-il noté.

Comme les PEID sont plus vulnérables d'autres pays à des événements extérieurs qu'ils ne peuvent contrôler, ils ont besoin plus que les autres d'un système commercial préférentiel, a-t-il poursuivi, en estimant que la mise en place d'un traitement spécial et différencié ne porterait pas atteinte à la crédibilité de des règles de l'OMC. A cet égard, il s'est appuyé sur l'exemple de l'Union européenne, en précisant que les réussites économiques de l'Espagne et de l'Irlande n'auraient pas été possibles sans l'acquis communautaire mis à la disposition des plus défavorisés grâce à un traitement spécial et différencié. C'est pourquoi, a-t-il ajouter, il faut inciter la communauté internationale à comprendre qu'en ce qui concerne les économies des PEID, il vaut mieux prévenir, en mettant en place un traitement spécial, en ajoutant qu'il y allait de la crédibilité des mandats et de la crédibilité des institutions chargées de faire appliquer ces mandats.

M. DEEP FORDE, économiste à l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a souligné qu'il était urgent de traiter les questions de commerce et d'agriculture concernant les petits Etats insulaires en développement. Au cours des 10 dernières années, les exportations de produits agricoles ont sensiblement diminué dans ces pays, a-t-il dit. En même temps, la dépendance alimentaire de ces pays a augmenté. S'agissant de produits de première importance pour les petits Etats insulaires en développement, à savoir le sucre, la banane et la pêche, M. Forde a précisé que dans le cadre du Protocole sur le sucre, il était envisagé que le prix du sucre serait réduit de 33%. Le secteur de la production de bananes a également été très sérieusement touché par la réduction des traitements préférentiels, a-t-il ajouté.

Dans le cadre des négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le renforcement de la capacité de négociation des petits Etats insulaires en développement était de première importance, a poursuivi M. Forde, estimant que ces pays devraient également maintenir la souplesse au sein de leurs propres marchés. Ils doivent à son avis aussi insister sur l'accès aux marchés, en tenant compte du fait que l'accès libre aux marchés n'est pas suffisant et sur un traitement différencié au sein de l'OMC. M. Forde a par ailleurs insisté sur l'importance de renforcer la sécurité alimentaire de ces pays, qui doivent faire face à l'importation accrue de produits de base et appelé leurs gouvernements à mobiliser leurs ressources, à améliorer la compétitivité et à créer des liens pour intégrer la production agricole dans l'ensemble de l'économie.

#### **Échanges avec les délégations**

En réponse à une question de la délégation égyptienne sur l'efficacité des initiatives économiques de PEID, M. Latheef a cité en exemple le travail de promotion et de sensibilisation réalisé par les Maldives en matière de tourisme après les attaques du 11 septembre 2001. Répondant à une question du

représentant des Comores sur l'insuffisance de l'aide de la communauté internationale, MM. Severin et Cuttarree ont estimé que la mise en commun des ressources au niveau régional constituait le meilleur moyen d'améliorer les capacités locales.

S'agissant de la question de la délégation de Singapour sur les effets du tsunami sur l'agriculture, M. Latheef s'est inquiété de la baisse du niveau de la nappe phréatique et de la disparition de certaines végétations aux Maldives, ajoutant que le pays était maintenant dépendant de la pluviométrie. De son côté, M. Severin a cité l'exemple de l'agriculture de Grenade qui s'appuie sur des épices, cultures arboricoles d'une période de gestation de 10 ans, et qui ont été très endommagés par l'ouragan de 2004.

Répondant à une question du représentant dominicain sur les capacités réelles des PEID de s'en sortir, MM Ouane et Latheef ont souligné les exemples de pays qui ont fait des pas de géant dans le domaine de la lutte contre la vulnérabilité. Nous devons faire preuve d'ingéniosité, a reconnu M. Severin, et dans le cas particulier des Caraïbes, il a cité l'opportunité que représenterait un passage de l'agriculture vers les services financiers ou autres. Le représentant de l'ONUDI a indiqué qu'il tenait à la disposition du représentant dominicain une documentation sur le développement industriel des PEID.

La représentante du Cap Vert a énuméré les points faibles de son pays soulignant ses faibles capacités d'autofinancement, un taux de pauvreté de 30%, un chômage très important et la fragilité de son environnement. Elle a présenté les mesures de son pays visant à mettre en place une nouvelle politique en faveur du développement durable, en estimant que l'augmentation de la compétitivité était le meilleur moyen d'éliminer la pauvreté. Nous avons une vision et une stratégie, mais il nous faut encore des ressources, a-t-elle insisté, pour nous permettre de mettre en œuvre des réformes institutionnelles et renforcer nos infrastructures et capacités humaines. Pour sa part, le représentant de l'Union européenne a indiqué qu'il était indispensable de prévoir des exceptions, tout en maintenant un régime fondé sur les règles. Mais, a-t-il déclaré, des exceptions ne sont pas indispensables tant que l'objectif ultime des démarches entreprises restait l'intégration complète au sein du système commercial international.

Le représentant de la France a estimé que la réussite des stratégies de réduction de pauvreté était tributaire de la bonne gouvernance et de la mise en place d'infrastructures propices aux niveaux économique, social, juridique ou autre. L'efficacité, a-t-il ajouté, réside dans la capacité des PEID de mieux coordonner leurs forces afin d'atteindre des objectifs d'intérêts communs. Il s'agit ensuite pour les partenaires de la communauté internationale de fournir des ressources complémentaires grâce à des mécanismes de financement innovants. S'agissant tout particulièrement des produits de base, la France plaide depuis longtemps pour une meilleure prise en compte du problème lié à l'instabilité de leur cours, a-t-il précisé.

Le représentant de Cuba s'est quant à lui inquiété des conséquences des changements climatiques sur l'agriculture de son pays, en précisant que quatre ouragans de grande intensité avaient eu de graves conséquences sur l'économie de son pays au cours des deux dernières années. Il a présenté le lancement d'une réelle coopération Sud-Sud entre les PEID, comme un moyen de lutter contre leurs vulnérabilités.

En réponse à une question du représentant de la Communauté des Etats des Caraïbes sur la manière d'éviter la marginalisation des pays des petits Etats insulaires en développement, M. Palathan a souligné qu'il était essentiel d'assurer, au sein de l'OMC, la prise en compte des besoins de ces Etats.

M. Palathan a par ailleurs souhaité que la Réunion internationale clarifie la définition des petits Etats insulaires en développement dans le cadre des travaux du Conseil économique et social. Pour sa part, M. Severin a également souligné l'importance de mieux définir les petits Etats insulaires en développement. Il s'est demandé si la création d'un groupe au sein de l'OMC constituerait une solution.

La représentante de Maurice a rappelé que les exportations étaient une source importante de devises étrangères et d'investissements pour ces pays. Sans arrangements préférentiels, il sera impossible de faire concurrence aux grands pays producteurs, a-t-elle dit. S'agissant de la réforme du Protocole du sucre au sein de l'Union européenne, l'impact sur Maurice serait énorme sans des mesures compensatoires, a-t-elle affirmé, et on pourrait assister à la disparition du secteur du sucre dans son pays. Une préférence doit être maintenue pour préserver l'accès aux marchés des petits Etats insulaires en développement, a conclu la représentante.

Une représentante du secteur privé a souhaité que la Réunion internationale appuie l'idée de créer un groupe des petits Etats insulaires en développement au sein de l'OMC.

M. Forde a souligné que le temps était précieux et qu'il fallait procéder aux examens nécessaires en vue des négociations de l'OMC, et notamment la question des définitions. Il s'agit de savoir si nous parlons de pays ou de situations: faut-il créer un groupe, ou permettre que la situation particulière de chaque pays soit prise en compte? s'est-il demandé.

#### **Débat sur le rôle de la culture dans le développement viable des petits Etats insulaires en développement**

M. RACHMAT WITOEELAR, Ministre d'Etat à l'environnement de l'Indonésie, a indiqué que ce débat met en lumière le rôle important et unique joué par la culture dans la vie des peuples des petits Etats insulaires, et examine les mesures concrètes à mettre en œuvre afin que la culture contribue au développement durable des petits Etats insulaires en développement. La culture est à son avis un élément essentiel de la société et sa préservation est essentielle à un réel développement et au développement durable. Il a espéré que la discussion permettrait de fournir des propositions orientées vers l'avenir pour renforcer la capacité des petits Etats insulaires en développement dans ce domaine.

Le modérateur de la réunion, MME PEARLETTE LOUISY, Gouverneur général de Sainte Lucie, a souligné qu'au cours de cette réunion-débat les participants examineraient la façon dont la culture joue un rôle dans le développement durable, les mesures à prendre pour préserver le patrimoine culturel des petits Etats insulaires en développement, et la manière dont la culture peut générer des emplois et la production de biens et services. Elle se penchera également sur le rôle des gouvernements, de la société civile, de l'entreprise et des associations dans la protection du patrimoine et du développement des industries culturelles. Elle a souligné que l'accent, jusqu'à présent, dans le contexte du développement durable, avait été mis sur la préservation des ressources naturelles et qu'il était temps, désormais de traiter la question de l'intégration de la culture dans le processus de développement durable. Il est important pour les petits Etats insulaires en développement de bien connaître

leur culture et de comprendre les possibilités de croissance qu'offre leur promotion, a-t-elle estimé. Les petits Etats insulaires en développement doivent prendre des initiatives pour valoriser leurs ressources culturelles, qui sont à même de renforcer la cohésion nationale et contribuer à l'identité culturelle d'un pays. Dans ce contexte, a-t-il précisé, les langues locales doivent être renforcées et incorporées à l'enseignement et il faut encourager la publication dans les langues vernaculaires.

M. PHILIPPE DE LA HAUSSE LOUVIERE, Président du Fonds national du patrimoine de Maurice, a rappelé que, sur les 14 points du Programme d'action de la Barbade, seul celui sur le développement du tourisme contenait des références à l'héritage culturel, se félicitant que la culture soit le cinquième pilier de cette Réunion internationale. Il a suggéré que les responsables politiques soient sensibilisés à l'importance de ce secteur. Toutes les cultures laissent des traces qui contribuent à la culture contemporaine et il nous appartient de transmettre cet héritage culturel, a-t-il dit.

Dans ce cadre les langues vernaculaires doivent être promues, l'héritage maritime doit être valorisé. M. de la Hausse Louvière a également insisté sur les rapports entre culture et tourisme, notamment sur l'impact du tourisme sur la culture.

Mme MERE RATUNABUABUA, représentant le Ministère de la culture des Fidji, a insisté sur la diversité culturelle des PEID en se concentrant sur les moyens de préserver le patrimoine matériel et immatériel et de l'utiliser de manière durable dans l'intérêt des populations locales. En 2002, le Forum des Iles du Pacifique s'était penché sur un texte pour la préservation du patrimoine culturel, a-t-elle rappelé. Il faut encourager les populations autochtones à transmettre leur langue vernaculaire de génération en génération en développant des capacités humaines pour se faire, a lancé la représentante. Le tourisme, à son avis, est un moyen de promouvoir la culture, tout comme la spécificité culturelle est un vecteur de la promotion touristique.

M. RALPH REGENVANU, Directeur du Centre culturel de Vanuatu, a expliqué que de nombreuses communautés régissaient leurs activités sur la base de lois foncières traditionnelles dans son pays. Il a souligné la nécessité d'identifier les forces des valeurs traditionnelles et les moyens nécessaires pour mettre ces forces au service du développement durable. Il a précisé que des travailleurs culturels bénévoles expliquaient aux communautés de Vanuatu l'importance de la préservation de leurs spécificités culturelles. Il faut que les ONG, les Etats et la communauté internationale dans son ensemble reconnaissent que les communautés sont les mieux placées pour définir leurs besoins culturels, et qu'il faut tout mettre en œuvre pour que leurs spécificités soient préservées. A cet égard, il a estimé indispensable de briser le mur qui sépare les communautés traditionnelles et l'école, afin que cette dernière n'alimente plus l'aliénation des jeunes. Il a défini la culture comme le fondement politique économique et social de notre société et une source unique de développement durable. En conclusion, il a affirmé que le développement durable ne sera durable que s'il s'appuie sur une appropriation par tous des valeurs culturelles des sociétés des PEID.

M. KEITH NURSE, de l'Université des Antilles, a porté son attention sur les industries culturelles, soulignant que ce secteur ne se limite pas à son aspect commercial, mais comporte également des éléments sociétaux. Il s'agit de l'un des secteurs économiques ayant la croissance la plus rapide, l'internet et le commerce électronique ont un plus grand impact sur cette industrie que sur toute autre, a-t-il estimé. Ce secteur emploie un nombre croissant de personnes, notamment dans les Caraïbes. Il a notamment attiré l'attention sur

l'importance des festivals, qui attirent un nombre considérable de touristes dans les petits Etats insulaires en développement de la région. M. Nurse a souligné que l'on constatait une croissance de la consommation interne des produits culturels, qui peut contribuer au développement des pays. M. Nurse a invité les Etats concernés à simplifier les procédures administratives dans le domaine de la culture, à renforcer les mesures de protection des droits d'auteurs et à harmoniser les politiques de l'Etat en matière culturelle.

M. SYDNEY BARTLEY, Directeur de la Culture de la Jamaïque, a souligné l'importance de l'apport de la culture pour la promotion d'un pays en citant l'exemple de Bob Marley qui restait un vibrant modèle 24 ans après sa disparition. Il a fait siennes les paroles de Bob Marley appelant ses concitoyens à se réapproprier leurs valeurs culturelles. Un grand nombre d'habitants des PEID parlent deux ou trois langues officielles sans oublier les langues vernaculaires. Culturellement, a-t-il ajouté, nous ne sommes pas le tiers monde, et nombre de nos valeurs et expressions culturelles se sont imposées au reste du monde. Les politiques commerciales de l'OMC nous parlent de l'accès aux marchés en nous disant que la prospérité dépend de notre capacité d'ouvrir nos marchés, a-t-il rappelé. Mais comment expliquer dans ces conditions à un habitant des PEID vivant dans une zone rurale inaccessible les conséquences de l'ouverture des marchés, alors que lui-même n'a accès à aucun marché? s'est-il demandé. L'important n'est pas que l'homme soit considéré comme un consommateur ou une ressource, mais qu'il soit en phase avec son environnement. Car tant qu'il se sentira bien il pourra contribuer au développement de son environnement, a-t-il conclu.

La représentante des associations féminines a souligné que la culture devait faire partie des valeurs fondamentales du développement durable, et qu'il était essentiel que le développement s'inspire des valeurs culturelles. La culture doit être le quatrième pilier du développement durable. Elle a par ailleurs souligné l'importance d'une intégration de la société civile dans le Programme d'action de la Barbade.

Le représentant de la France a souligné que, sans développement économique, il ne saurait y avoir de développement culturel. Il a par ailleurs estimé que l'uniformisation de la production culturelle est une menace pour la culture. Il a confirmé la détermination de la France à parvenir à l'adoption d'une convention internationale sur la diversité culturelle.

Fidji a appelé à un équilibre entre les facteurs sociaux, culturels et environnementaux dans le cadre du développement durable.

Une représentante des associations de jeunesse a déclaré qu'il fallait continuer à favoriser le développement de la culture des jeunes. Mais elle a souligné que les petits Etats insulaires en développement voyaient leurs cultures traditionnelles balayées, alors même que les populations sont soumises aux conséquences d'un développement non durable de politiques non durables, auxquels s'ajoutent les désastres naturels. La culture renforce la résistance et doit être intégrée à toute stratégie pour les petits Etats insulaires en développement, a déclaré la représentante de ce groupe.

La représentante de Maurice a souligné que le développement ne saurait se concevoir sans développement culturel. La culture contribue à motiver les citoyens à donner le meilleur d'eux-mêmes pour le progrès de leur pays, a-t-elle dit. La culture est indispensable à l'éducation et au développement des ressources humaines. Maurice est attachée à la protection de son héritage culturel et a adopté une législation et une politique spécifique. La promotion

de la culture peut apporter une contribution essentielle au développement des petits Etats insulaires en développement, a-t-elle conclu.

La représentante de la Jamaïque a indiqué que son pays reconnaissait le rôle essentiel de la culture dans le développement durable. Elle a appuyé l'appel en faveur de l'adoption d'une convention sur la diversité culturelle qui favoriserait notamment le renforcement des capacités nationales dans le domaine culturel.

La représentante de la Barbade a elle aussi estimé que les petits Etats insulaires en développement doivent prendre des mesures pour renforcer leurs capacités dans le domaine de la culture.

Le représentant du Maroc a souligné que la culture s'exprime sous plusieurs formes. Dans un monde de plus en plus mondialisé ou les identités tendent à s'atténuer, la diversité culturelle est une valeur sûre qu'il faut sauvegarder, nourrir et renforcer. Mais, en même temps, il faut intensifier les échanges féconds entre différentes cultures, a-t-il estimé. Nous avons besoin de la diversité culturelle pour lutter contre l'incompréhension, lutter contre l'extrémisme, combattre le rejet de l'autre, a conclu le représentant.

M. de la Hausse Louvière a salué les déclarations du Maroc et de la France et d'autres délégations au sujet de la diversité culturelle. C'est un pilier du développement, a-t-il souligné.

Mme Ratanabua a souligné que la culture est aussi un élément de paix.

M. Bartley a dit que le développement durable ne concernait pas seulement l'économie mais aussi les gens, et il a souligné l'importance d'une éducation de qualité.

Présidant la troisième réunion-débat, M. DENZIL DOUGLAS, Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis a affirmé que l'objet de cette réunion était d'explorer les répercussions pour les PEID de l'intégration des différents enjeux sociaux et des nouveaux problèmes, ainsi que la dimension sociale du Programme d'action de la Barbade. Il donnera l'occasion aux principaux groupes de parler du rôle de la société civile dans la promotion de l'aspect social du développement durable.

De son côté la modératrice de ce débat, Mme LEN ISHMAEL, Directrice générale de l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales, a insisté sur la nécessité de mécanismes propres à faire reculer la pauvreté, conformément aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et à ceux liés au développement durable. Les PEID sont confrontés à un ensemble de circonstances qui les rend vulnérables économiquement, socialement et culturellement, a-t-elle dit. L'histoire leur a légué une économie peu adaptée aux réalités de la concurrence mondiale. Elle a présenté la situation des Caraïbes orientales, a-t-elle précisé, région qui regroupe neuf PEID, totalisant une population de 600 000 personnes. Dans ces îles, la culture bananière est un outil de mobilité sociale et de réduction de la pauvreté. Tout en ne représentant qu'un pourcentage de la production mondiale de la banane, cette activité occupait 58% de notre main d'œuvre et 60% de nos exportations, a-t-elle précisé. Mais aujourd'hui, les PEID, du fait de leur incapacité de s'adapter aux nouveaux prix de la culture bananière, doivent subir des impacts sociaux. La chute des recettes d'exportation a entraîné une chute des ressources de l'Etat et une coupe sombre dans les dépenses publiques et dans les infrastructures sociales. Ces pays ont dû emprunter, aboutissant à des ratios de dettes parmi les plus élevés du monde. Alors que les PEID ont énormément investi au cours des 10

dernières années pour limiter leurs faiblesses, les défis restent insurmontables, a-t-elle affirmé. La gageure réside dans notre faculté à maintenir une croissance économique et un niveau suffisant d'investissements dans les infrastructures sociales, tout en faisant face aux défis liés à un environnement commercial international inéquitable qui réduit nos recettes, a-t-elle conclu.

M. GREG URWIN, Secrétaire général du Forum des îles du Pacifique, a déclaré que les progrès réalisés pour améliorer la situation dans la région du Pacifique étaient modérés en matière de développement social. La région est composée de pays dont les populations sont faibles en nombre mais importantes par rapport aux ressources disponibles, a-t-il dit. En outre, la population jeune augmente très rapidement et les débouchés pour ceux qui complètent leurs études sont limités. L'urbanisation commence à poser d'importantes problèmes et la croissance démographique est beaucoup plus importante dans les zones urbaines, a-t-il constaté. L'importance de la population urbaine dépasse la capacité des services urbains, entraînant une augmentation de la pauvreté. À cela s'ajoutent la menace du VIH/sida et d'autres maladies sexuellement transmissibles, ainsi que d'autres maladies telles que la tuberculose, mettant à dure épreuve les services de santé. Ces pays sont aussi la cible de la criminalité internationale, a-t-il déploré. Pour sa part, a expliqué M. Urwin, le Forum des îles du Pacifique s'attache à un renforcement de la coopération régionale, car jusqu'à présent les expériences dans ce domaine ont été sectorielles et des efforts restent à faire, en particulier dans les secteurs de l'éducation et de la santé.

Mme SONIA ELLIOTT, représentante du Bureau new-yorkais d'ONUSIDA, a présenté les actions du l'ONU pour lutter contre le VIH/sida et ses conséquences sociales, en rappelant que les Caraïbes étaient la deuxième région la plus infectée dans le monde après l'Afrique sub-saharienne. Il n'y a pas une seule épidémie mais des épidémies variées et pour lesquelles les mesures doivent être adaptées aux conditions locales, a-t-elle dit. Dans les Caraïbes, a-t-elle ajouté, le VIH/sida est la première cause de décès des 14-45 ans. La vulnérabilité au fléau est aggravée par la culture de silence et la discrimination dont sont victimes les malades et une meilleure attention doit être consacrée à la prévention, même si les progrès dans ce domaine sont notables, a-t-elle dit. Il semble que dans certains pays, dans l'intérêt du tourisme, on veuille cacher la menace du VIH/sida, a-t-elle déploré. Depuis 2002, le nombre de femmes infectées par le fléau a augmenté dans toutes les régions du monde. Par ailleurs, les jeunes filles entre 15 et 24 ans ont deux fois plus de chance d'être infectées par rapport aux femmes d'autres groupes d'âge et six fois plus que les hommes de même âge. En 2005, le coût total de l'épidémie représentera 6% du PNB des Caraïbes, a-t-elle prévenu. Si les gouvernements ne font pas face au problème, la tragédie est certaine. Le partenariat des Caraïbes contre le VIH/sida et le Forum pour l'Asie et le Pacifique ont présenté trois propositions importantes: un cadre national pour coordonner les travaux de tous les partenaires de la lutte contre le VIH/sida; la création d'une autorité de coordination nationale, et la mise en place d'un organisme d'évaluation nationale de la situation du VIH/sida.

M. CURTIS WARD, conseiller auprès du Comité contre le terrorisme (CCT) du Conseil de sécurité, a estimé que l'adoption des mesures de renforcement des capacités en matière de lutte antiterroriste à l'échelle internationale contribuerait, à long terme, à l'élimination et à la prévention des actes terroristes. Une action efficace des Etats contre le terrorisme et la criminalité transnationale exige deux éléments essentiels: la volonté politique et des ressources. Or ces éléments font défaut à de nombreux petits Etats insulaires en développement, a-t-il dit. En même temps, un nombre croissant de

ces Etats ont bien pris conscience des dangers que pose la menace terroriste au commerce international et autres activités économiques. Ainsi, le renforcement des moyens de lutte contre le terrorisme permet aux Etats de contribuer à la sécurité mondiale, mais aussi d'assurer un espace économique plus sûr, capable de soutenir la prospérité, encourager l'investissement et l'activité économique. En conclusion, M. Ward a souligné que la réalisation des objectifs de sécurité ne signifie pas que les fonds sont détournés des objectifs de développement, dans la mesure où ces deux objectifs sont des partenaires indispensables.

M. REX NETTLEFORD, Professeur émérite de l'Université des Antilles a estimé indispensable la formulation de nouvelles stratégies de transformations sociales dans le contexte du développement durable, dans le souci de maintenir le bien-être humain à long terme, alors que l'activité humaine absorbe 50% de la production naturelle de la planète. Il y a urgence à investir maintenant dans le développement à long terme, pour permettre au plus grand nombre d'échapper à la pauvreté, aux maladies et au manque d'éducation, a-t-il estimé. Le Professeur s'est également inquiété de la suprématie intellectuelle et culturelle et de l'autorité morale que certains imposent sous couvert de mondialisation, alors que les médias électroniques de l'hémisphère Nord imposent leurs vues au Sud. En conclusion, il a souhaité que les PEID deviennent une partie intégrante de la solution au lieu de rester un problème.

La représentante des associations féminines a estimé que les femmes n'ont pas fait l'objet d'une attention suffisante dans le contexte de la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade. Elle a souligné qu'aucun progrès n'a été réalisé concernant les problèmes de VIH/sida, de la violence contre les femmes, et de la participation politique des femmes. Elle a appelé les gouvernements à s'engager à nouveau à respecter leurs obligations dans le cadre de la Déclaration de Beijing, de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, et de la Conférence internationale sur la population et le développement.

La représentante des organisations d'enfants et de la jeunesse a souligné qu'il fallait apprendre aux jeunes le concept de développement durable. La Déclaration de Rio et le Programme d'action de la Barbade ont appelé à la participation des enfants au processus de développement durable des Etats en développement. En particulier, il faut immédiatement prendre des mesures décisives en matière de VIH/sida, d'abus sexuels et pour corriger l'image défavorable des jeunes présentée dans les médias. La représentante a exprimé sa préoccupation au sujet de l'impact potentiellement négatif du tourisme sur l'environnement mais aussi sur les structures sociales des pays d'accueil. Elle a recommandé l'octroi d'une aide accrue pour contrer les conséquences des catastrophes naturelles en accordant la priorité à l'éducation et à l'accès à l'emploi.

Le représentant des organisations non gouvernementales a souligné l'importance d'assurer des revenus suffisants, et d'améliorer l'accès aux médicaments contre le sida. Il s'est étonné que les centres d'alerte des Etats-Unis dans le Pacifique n'aient pas prévenu les responsables dans l'Océan indien de l'imminence de l'arrivée du raz-de-marée. Il a par ailleurs proposé que les normes des Nations Unies en matière de consommateur soient adoptées par tous les gouvernements des petits Etats insulaires en développement.

Le représentant des travailleurs et des syndicats a mis l'accent sur l'écart croissant entre pays riches et pauvres et entre populations riches et pauvres au sein de chaque société: ce phénomène concerne tout particulièrement les petits Etats insulaires en développement, a-t-il dit. Il a également souligné la précarité de l'emploi et du chômage, notamment à la suite de

l'application de politiques de privatisation. Le représentant a appelé les gouvernements des petits Etats insulaires en développement à s'attacher à améliorer les conditions de vie des familles, notamment en assurant une meilleure distribution des ressources dans la lutte contre la pauvreté. Il a aussi insisté sur l'importance pour ces gouvernements d'adopter des mesures de protection et de régulation pour assurer la justice sociale et l'équité. Le sida et ses conséquences doivent être combattus par des politiques éducatives et une amélioration de l'accès aux médicaments. En conclusion, le représentant a souligné que le rôle des syndicats dans le processus de mise en oeuvre de stratégies ne doit pas être négligé.

La représentante du secteur privé a souligné qu'elle ne prône pas, comme d'autres, moins de gouvernement mais un meilleur gouvernement. Les petits Etats insulaires en développement ont des faiblesses mais aussi des avantages, comme leur faculté innée à la résistance. Il faut que ces Etats consacrent des ressources au secteur culturel, a-t-elle lancé, et intensifient la coopération Sud-Sud entre eux.

Le représentant des milieux scientifiques et techniques a mis l'accent sur les problèmes de santé propres aux petits Etats insulaires en développement. Les mesures adoptées dans les pays développés pour lutter contre les maladies ont été fondées sur l'éducation, l'élimination des marais et l'épandage des insecticides. Ces mesures, qui n'ont pas toujours été favorables à l'environnement et des solutions modernes devraient être adoptées dans les pays en développement concernés par ces problèmes, a-t-il dit.

Le représentant des agriculteurs a déploré le coût élevé de l'importation de matières premières pour le maintien des productions agricoles à Maurice, qui met les fermiers à la merci des transnationales. Il a invité les gouvernements à aider les fermiers à développer les marchés régionaux et attiré l'attention sur les risques d'insécurité alimentaires dans les petits Etats insulaires en développement au niveaux micro et macro économiques.

La représentante de Maurice a souhaité des initiatives en direction des femmes qui représentent 70% des 1,3 milliard de personnes vivant dans la pauvreté absolue, en estimant que l'accès au microcrédit constituait un moyen décisif pour sortir les femmes et leur famille de la pauvreté. Elle a déclaré que la lutte contre la pauvreté dépendait beaucoup des institutions et politiques qui visent les populations les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants. S'agissant de son pays, elle a précisé que les services publics de santé étaient mis gratuitement à la disposition des Mauriciens.

Le représentant de Cuba a déclaré que le terrorisme n'avait pas commencé le 11 septembre à 2001 à New York et qu'il ne pouvait être combattu par plus de violence, car la violence entraînait la violence. Il ne s'agit pas de combattre les ignorants, mais l'ignorance, a-t-il dit. Il a aussi rappelé que les sommes dépensées dans les pays développés pour l'alimentation des chiens et des chats permettraient de dépasser les objectifs mondiaux en matière d'éducation, de lutte contre la faim ou d'accès à l'eau potable pour tous.

Le représentant de la France a noté que même si la lutte contre la pauvreté devait être globale, elle demeurerait avant tout la responsabilité des pays eux-mêmes. S'inquiétant de la montée de l'insécurité qui frappe les PEID, il a indiqué que la France présenterait des propositions pour lutter contre ce fléau dans le cadre de la prochaine Commission des chefs d'Etats de l'Océan indien qui se réunira le mois prochain à Madagascar.

Le représentant de Porto Rico a estimé indispensable de tenir compte des facteurs écologiques et sociaux pour satisfaire aux nécessités économiques et sociales des générations futures. Illustrant les initiatives de son pays, il a cité la création de la Commission de développement durable qui conseille le gouvernement sur toutes les questions de développement en tenant compte de la préservation de l'environnement. Dans le même contexte, une législation a été mise en place pour servir de cadre aux objectifs de développement durable. L'État libre associé de Porto Rico remplit activement toutes ses obligations internationales pour se développer sans nuire à la nature, a-t-il affirmé.

Le représentant de Samoa s'est demandé comment les défis liés à la lutte contre le VIH/sida ou le terrorisme affectent notre manière quotidienne de vivre, et comment des stratégies peuvent être intégrées à nos actions quotidiennes.

Le représentant de Haïti a regretté qu'en dépit de la volonté manifeste de la communauté internationale d'accompagner les PEID, il y a encore des situations regrettables liées à d'énormes difficultés économiques, aux catastrophes naturelles, au VIH/sida, à la pauvreté ou à l'insécurité. Il a réaffirmé sa conviction inébranlable dans les objectifs du développement durable, en souhaitant que les objectifs du Programme d'action soient réalisés en y intégrant les valeurs culturelles.

\* \* \* \*

\* \* \* \*